

## > Aux adhérents de l'ARBR

>

> A l'Assemblée Générale de l'ARBR qui se tiendra le 7 novembre, un rapport d'activité, un rapport financier et une motion d'orientation seront soumis au vote.

>

> Lors de la dernière réunion du comité directeur de l'ARBR, la majorité des membres présents ont souhaité une relecture de la proposition de la motion d'orientation présentée par le président. Celui-ci a refusé. Considérant que cela constitue un déni de démocratie, nous proposons aux adhérents une autre motion (voir en PJ, avec celle du président présentée lors de la réunion du 10 octobre).

>

> Voici ce que nous contestons dans la motion présentée par le président :

>

> - De nombreuses propositions n'ont jamais été discutées, encore moins validées par le comité directeur sortant

>

> - « parler Histoire au regard du présent » : même si comme nous le proposons c'est aussi notre rôle de dénoncer les attaques contre les valeurs promues par la Révolution, il ne s'agit pas de nous transformer en pourfendeur systématique du pouvoir actuel. C'est pourquoi nous ne pouvons accepter toute proposition de publication « sans préjugé ni a priori ».

>

> - « former les jugements des citoyens » : ne s'agit-il pas plutôt de donner aux adhérents et aux citoyens les clés pour comprendre eux-mêmes la révolution et les attaques dont elle est victime ?

>

> - Les courriers que nous recevons traduisent la satisfaction des adhérents sur notre travail et nos publications. Alors pourquoi parler d'une baisse du nombre des adhérents, alors qu'ils n'ont fait qu'augmenter depuis au moins 5 ans ? Pourquoi vouloir dissocier la cotisation de l'abonnement au bulletin ? Pourquoi vouloir systématiquement épurer la liste des adhérents de ceux qui ne sont pas à jour de leur cotisation de l'année (même si on souhaiterait moins de négligences de ce point de vue) ? Doit-on aussi arrêter d'envoyer gratuitement le bulletin aux institutions, associations amies ou aux collègues et lycées, comme semble le suggérer le texte ?

>

> Nous savons tout le bien que le président a apporté à l'ARBR. Mais sa fonction devrait être garante d'un fonctionnement démocratique au sein de l'association, ce qui n'est pas le cas. Si vous êtes d'accord avec notre proposition de motion, veuillez renvoyer votre bulletin de participation à l'AG très rapidement en donnant pouvoir à l'un(e) des signataires de ce courrier. Nous vous en remercions.

>

> PS : devant les incertitudes de la tenue de l'AG compte-tenu de la pandémie, nous avons demandé au président un nouveau report de l'AG, il a été refusé.

>

> Yves Adam (secrétaire sortant), Jean-Claude Martinage (ex trésorier-adjoint), Jacques Million (trésorier adjoint), ainsi que les membres du comité directeur : Françoise Dellac, René Debarge, Arsène Duquesne, Margaret Treffert, Gérard Raux, Marie-Hélène Raux.

>

> le 14 octobre 2020